

Cadastre

Le cadastre est l'identification et la description des propriétés. Avec la mise en place par la Direction générale des impôts d'un site internet, vous pouvez accéder en quelques secondes à l'extrait cadastral souhaité.



Avec l'adresse ou les références cadastrales du terrain, vous pouvez obtenir et imprimer le plan masse coté ou effectuer des mesures.

Liens utiles

[Direction Départementale des Territoires des Yvelines](#)

[Service de consultation du plan cadastral](#)

[Votre service urbanisme](#)